

En Espagne, la justice donne 10 jours à l'État pour dévoiler tous les contrats signés avec Pfizer



[Source : [lecourrier-du-soir.com](http://lecourrier-du-soir.com)]

La justice baléare a accordé à l'Etat espagnol un délai de dix (10) jours pour lui fournir tous les contrats signés avec Pfizer et trois autres laboratoires pharmaceutiques dont les vaccins anti-Covid ont été déployés sur le territoire espagnol durant la pandémie à Coronavirus. Une nouvelle qui déclenche l'immense joie de l'Association espagnole Liberum, laquelle n'a cessé d'exiger que ces contrats soient rendus publics par respect aux citoyens.

« Un malheur ne vient jamais seul », dit l'adage. Et Pfizer semble l'avoir bien compris. En tout cas, moins d'un mois seulement après la décision de la justice uruguayenne d'obtenir des informations sur le contenu chimique du vaccin du labo américain, c'est au tour de la justice baléare en Espagne d'exiger de l'Etat espagnol qu'il lui fournisse tous les contrats qui ont été signés avec Pfizer, Moderna, Johnson&Johnson et AstraZeneca.

C'est en tout cas l'information que *Lecourrier-du-soir.com* a obtenue, ces dernières heures, du média espagnol *UltimaHora.es*. En effet, d'après cette source, la justice baléare a agi à la demande d'une association connue sous le nom de Asociacion Liberum qui ne cesse de dénoncer vigoureusement le fait que les contrats signés avec les labos soient tenus secrets. A en croire le média *UltimaHora.es*, l'association a obtenu le soutien de 549 habitants de l'île dans le bras de fer juridique qui l'oppose à l'Etat central. L'information a été confirmée par le média espagnol *DiariodeMallorca.es*.

En attendant la suite de cette affaire, l'association Liberum se réjouit déjà dans un communiqué publié ce 29 juillet sur son site internet et intégralement lu par *Lecourrier-du-soir.com*. Dans celui-ci, l'association nous apprend que le tribunal a fixé un délai de 10 jours au ministère espagnol de la Santé pour qu'il lui fournisse toutes les informations concernant les contrats signés entre l'Etat espagnol et les fabricants de vaccin.

L'association ne cache pas sa joie. "Depuis l'équipe juridique de Liberum,

nous évaluons de manière positive l'avancée juridique sans précédent. Enfin, les citoyens pourront avoir accès à toutes ces clauses illégalement volées (cachées) à toute la société. Nous l'avons dit plus d'une fois. La Covid ne dicte pas tout", réagit l'association. Liberum conclut son communiqué par ces trois devises : "nous vaincrons, nous sommes la résistance, vive la liberté".

Il convient de rappeler que ce n'est pas la première fois qu'une justice exige de l'Etat qu'il lui fournisse toutes les informations sur les vaccins. Début juillet dernier, ce fut la justice uruguayenne de faire pression sur l'Etat pour que les composantes chimiques du vaccin de Pfizer soient rendues publiques.

Et ce 30 juillet, il a été révélé dans la presse qu'un tribunal italien, saisi par un enseignant anti-vax, a également demandé à ce que l'Etat italien publie les données concernant le contenu chimique du vaccin de Pfizer. L'enseignant en question a saisi la justice après avoir été sanctionné (par sa hiérarchie) pour refus de se faire vacciner.

Le gouvernement espagnol finira-t-il par céder? Le temps nous le dira. Notre média suit cette affaire de près et ne manquera pas de vous tenir informé de l'évolution de ce bras de fer judiciaire qui oppose désormais l'Etat espagnol à ses propres citoyens dans la lutte contre un virus invisible.

LIBERUM INFORMA el 29 julio el TSJBaleares -la censura no nos ha permitido comunicároslo antes- ha requerido a Sanidad para que en 10 días aporte contratos con farmacéuticas <https://t.co/LFznNurelH>

– AsociaciónLiberum (@Aso\_Liberum) August 1, 2022